

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

Du

Comité Territorial 09

Le 1° décembre 2017

L'Assemblée Générale du C.T 09 est déclarée ouverte le 1° décembre 2017 à 19H45 à la Salle des associations de Foix (09 000).

5 des 7 clubs Ariégeois sont représentés (4 par le Présidents et 1 par un représentant mandaté) soit pour les votes 410 voix sur 448 possible au C.T 09 (chiffres pris sur l'intranet FFME au 31/08/2017).

Le Président remercie les participants et rappelle l'ordre du jour :

I/ Rapport Moral

Vote du rapport moral

II/ Rapport financier (Nathalie Liénard)

vote

III/ Prévision de budget 2017 (Nathalie Liénard)

Vote

IV/ fixation de la part C.T 09 des licences

V/ Orientations pour l'avenir

VI/ Questions diverses

I/ Rapport moral du C.D 09 pour l'année 2017

En 2017, le Comité Ariègeois de la FFME comptait 448 adhérents, soit une légère régression de 18 membres par rapport à 2016, expliquée en partie par la disparition du Club des Monts d'Olmes (6 adhérents).

A ce jour, le C.T 09 totalise 430 membres. Il ne faut pas s'alarmer car plus le temps passe, plus les montagnards renouvellent à tort leur licence tardivement.

L'année 2017 a été riche en activités :

1/ Poursuite de l'entraînement de l'équipe départementale d'escalade jeunes, cette équipe a été tout au long de l'année pilotée par les 2 BE du C.A aidés par des initiateurs bénévoles.

2/ La collaboration entre la CAF et la FFME continue dans de bonnes conditions,

Mais, actuellement, il n'y a plus « d'Equipeur » pour effectuer les travaux sur les falaises car le contrat d'Eric n'a pas été renouvelé, une solution pour un contrat de remplacement est à l'étude entre le Conseil Départemental 09, les Communautés de Communes, et l'ensemble des parties prenantes (Préfecture, CAF, FFME, etc...), mais, le temps passe et si le dossier d'Eric n'aboutit pas rapidement, il faudra penser à une solution provisoire de remplacement.

3/ Continuation des aides à hauteur de 50 % au financement de stages au profit des Clubs du 09. Une génération d'initiateurs a vieilli et si on ne fait rien, le département 09 affichera bientôt une carence d'initiateurs SAE, SNE, Ski-Alpi, Randonnée et alpinisme. La formation de cadres étant indispensable au développement des activités montagne, en 2017, le C.D a participé à la formation de 13 futurs encadrants au sein des clubs.

- 1 initiateurs « montagnisme »
- 6 initiateurs SAE
- 1 initiateur SNE
- 1 modules préparatoires à l'initiateur « Montagnisme »
- 4 PSC1

Pour 2018 sont prévus :

5 stages SAE, 1 stage montagnisme, 1 stage Equipeur et 2 stages Ouvreur

4/Stage «escalade « Jeunes » aux vacances de la Toussaint :

Au cours de la réunion du C.A du 05/09/2017, Alain Perron a suggéré d'organiser un stage « falaises » aux vacances de la Toussaint, cette idée a été très bien accueillie par les membres du Conseil d'Administration.

Pour des raisons de commodité et de délais très courts, ce 1° stage a été piloté par l'A.M.A .

Nos 2 B.E Vincent Milhau (Réfèrent escalade pour le C.T 09) et Pascal Dengerma en ont assuré la partie technique sécurité.

Alain Perron (réfèrent escalade de l'A.M.A) aidé par 3 initiatrices la partie organisation et logistique.

17 jeunes ont participé à ce stage dans la région N/E de Montpellier et en sont revenus enchantés.

Je pense que l'expérience doit être renouvelée au cours des années à venir.

A partir de 2018, le C.T 09 demandera des subventions pour ce stage au C.D 09 et au CNDS.

5/Aide au club de Saint Girons :

Sur demande du Club de Saint-Girons, une allocation de 1500,00 euros lui a été attribuée à titre exceptionnel par le C.T 09 au cours de la réunion de bureau du 05/09/2017 pour :

- L'aider à financer l'équipement d'une falaise (Ercé)
- Acheter des équipements extérieurs
- Rénover des modules de sa salle

Pour les infos techniques et les renseignements traitant de la sécurité et des assurances ainsi que Les textes régissant les « terrains d'aventure », il a été conseillé à la Présidente de se référer aux normes du site internet de la FFME et d'utiliser un « équipeur » formé et breveté FFME. Il y en a un sur la zone de Saint Girons (Jérémi). Le Président a aussi demandé à la Présidente de le tenir au courant des différentes phase de ces opérations.

6/ La situation entre les propriétaires de falaises et les Clubs du C.T 09 s'est améliorée en 2017, il y a eu moins de menaces d'interdiction de grimper qu'en



2016, certains points épineux demeurent tout de même et pour certains d'entre eux, nous nous dirigeons vers un classement en « sites aventure ».

7/ La seule ombre au tableau de la vie du C.T 09 était la difficulté à regrouper les responsables des clubs et les élus du Conseil d'Administration. Cette année, les choses ont évolué dans le bon sens, en effet, nous avons réussi à :

- Organiser un stage escalade composé de jeunes issus de 5 clubs sur 7
- Cette A.G ou les 5 mêmes clubs sont représentés.

Ces 2 temps forts permettent d'entrevoir un avenir serein pour les C.T 09 et les mauvais errements antérieurs feront partie du passé.

Il ne faut pas oublier qu'au cours des réunions de travail du CA (3 à 4 par an d'une durée de 2 heures) :

- Des décisions nécessaires à l'amélioration du fonctionnement sont votées.
- Des orientations sont fixées
- Des activités sont créées
- Des informations sont données

Ceux qui s'abstiennent de venir à ces réunions ou de ne pas s'y faire représenter, ne participent pas à la vie du C.T., se privent du droit fondamental de faire valoir leurs idées et doivent alors se soumettre à des décisions votées par d'autres et contre lesquelles ils ne peuvent rien opposer.

C'est pour cela que je vous demande à tous pour 2018 de faire un effort de façon à ce que le C.T 09 fonctionne avec un maximum d'efficacité.

Le rapport moral 2017 est voté à l'unanimité.

II/ Le rapport financier est présenté par Nathalie

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

Voir Pièce n° 1 jointe

III/ Le budget prévisionnel est présenté par Nathalie

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

Voir Pièce n° 2 jointe

IV/ Fixation de la part « Licence » :

Pour l'année 2017/2018, la part licence pour le C.T 09 est maintenue à 2,00 euros par licence.

Cette part est votée à l'unanimité.

VI/ Questions diverses :

2 questions essentielles sont posées par les participants :

- Existe-t-il une solution pour retrouver rapidement un « Equipieur » en Ariège ?
- Allons nous vers un re-conventionnement des falaises ?

A la 1° question Le Président et Vincent Milhau répondent que les réunions qui se sont déroulées à la DDCSPP et au Conseil Départemental au printemps dernier n'ont débouchées sur rien de concret. Les 2 points empêchant de trouver une solution étant :

- Qui est responsable ?
- Qui finance cet emploi ?

Vincent Milhau nous informe que les dernières réunions aux quelles il a participé se sont montrées plus constructives et qu'il est optimiste pour l'avenir.

La réponse à la 2° question est beaucoup plus complexe car elle dépend de différents secteurs très importants et parfois contradictoires (sécurité, tourisme, patrimoine et environnement) sans oublier les avis et orientations de responsables locaux à différents niveaux (Propriétaires de falaises, Maires, Communautés de Communes, Département).

Des solutions envisagées par les différentes parties doivent prendre en compte tous les facteurs cités dans ce paragraphe ci-dessus, cela représente, beaucoup de travail et de temps.



De ce fait, actuellement, un re-conventionnement des falaises calqué sur les anciennes conventions par la FFME est non envisageable.

VI/ Orientations pour l'avenir :

Pour les années à venir, il faudra avant toute chose, s'habituer à travailler avec la Ligue Occitanie qui au fil du temps va acquérir de la souplesse et de l'efficacité, les gens qui composent cette Ligue sont volontaires, compétents et ouverts à toutes suggestions. Les contacts que nous avons avec eux sont cordiaux et constructifs.

Sinon pour le C.T 09, nous continuerons nos activités actuelles.

1/ Continuation des activités normales du C.T :

Equipement et entretien des falaises dès que le problème d'équipeur sera réglé. En cas de délais trop longs, faut-il envisager d'avoir recours provisoirement à des « Equipeurs » bénévoles ?

2/ Soutien de l'Equipe Départementale d'escalade « jeunes ».

3/ Organisation d'une compétition d'escalade en avril ou mai 2018 à Pamiers ou Auzat.

3/ Participation au financement des stages FFME à hauteur de 50 %.

4/ Reconduction d'un stage falaises pour les jeunes au cours des années à venir.

5/ Le Président rappelle aux Clubs de penser au recensement des falaises situées dans leur zone.

6/ Que d'éventuels candidats au C.T 09 commencent à se motiver car dans 3 ans l'équipe actuelle démissionnera pour cause de fin d'Olympiade, il faudra les remplacer sinon une dissolution du C.T sera inévitable et très dommageable pour l'Ariège.

VII/ Clôture de l'A.G à 21H45



Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade; Comité Midi-Pyrénées

7 rue André Citroën- 31130 Balma- Tel : 05 62 27 07 66

Web : <http://crrmp-ffme.fr> – E-mail: crrmp.ffe@wanadoo.fr

Association 1901 agréée par le Ministère des Sports et le Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F)

Affiliée à l'International Federation of Sport Climbing (IFSC) et à l'International Ski Mountaineering Federation (ISMF)

SIREN 447 610 098 - APE 926 C